

Réf: Dossier N° 059407

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE PRO-ELEC »

Siège social Abidjan, Yopougon, Kouté, Lot 191, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PRO-ELEC »

Objet :

- Electricité industrielle et bâtiment
- Maintenance électronique
- Topographie et énergie solaire
- Peinture bâtiment
- Plomberie
- Carrelage et fournitures de devis
- Froid
- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Kouté, Lot 191, Ilot 17

Dirigeant(s) : M BEHI BELLO YANN HANS EPHREME (GÉRANT), M
DEFAN KAPEU MARIUS MONDESIR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05548 du 03/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37612/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

